

AIRSEAS dans la presse

CDP 27 aout 2021

Loire-Atlantique : l'opposition à la voile géante grandit, une pétition et un pique-nique pour stopper le projet

A Machecoul St-Même, des citoyens mettent en place des actions afin de stopper le projet d'une base d'essais pour voiles géantes pour cargos, qui doit s'installer dans le marais.



La pelle mécanique est arrivée le 1er juillet sur la parcelle de la future base d'essai pour commencer les travaux et elle est repartie le même jour...

La pelle mécanique est arrivée le 1er juillet sur la parcelle de la future base d'essai pour commencer les travaux et elle est repartie le même jour...

De la base d'essai dédiée aux voiles géantes pour cargo, ils n'en veulent pas dans leur Marais breton, "au cœur d'une zone classée Natura 2000, un lieu important de migration et de nidification, qui bénéficie de mesures de protections environnementales renforcées".

Un groupe d'une quarantaine de citoyens et citoyennes de Machecoul Saint-Même et sa région organise une résistance contre ce projet qu'il qualifie de "greenwashing" (1). Ils invitent la population à un pique-nique de contestation ce dimanche 29 août 2021, au plus près du site convoité par la société Airseas, au lieu-dit Saint-Denis.

Si les riverains et les acteurs associatifs sont parvenus à suspendre les travaux d'aménagement en juillet et août, aujourd'hui, leur objectif est tout simplement de "stopper un projet nuisible et stupide avant qu'il ne commence". Les tractopelles doivent revenir début septembre.

Cet été, la Ligue pour la protection des oiseaux et Bretagne vivante ont déposé un recours auprès du tribunal administratif de Nantes, mais la société Airseas a obtenu gain de cause avec une décision favorable de la juridiction.

[Base de tests de voiles géantes pour cargos à Machecoul : feu vert du tribunal pour Airseas](#)

Près de 20 000 signatures recueillies

Un vent de fronde souffle depuis plusieurs semaines. Une pétition est en ligne depuis plus d'une semaine et elle comptait déjà 19 755 signatures ce mercredi 25 août. Si les arguments des riverains ne semblent pas être entendus, un mouvement d'opposition a pris forme. Sera-t-il soutenu ce dimanche ?

Selon des posts sur la page Facebook "Marais Airseas", tout le monde est invité. "Il s'agit d'un



Les riverains du futur site Airseas ont exprimé leurs revendications sur les routes du marais.



Au sud de Nantes, la résistance s'organise dans le marais contre le projet d'Airseas



Les tags ont été faits dès connaissance du projet mi-juin
PO

Ce dimanche 29 août, une quarantaine de citoyens de Machecoul-Saint-Même organise un pique-nique contre le projet de la base d'essais de la société Airseas.

Dans le marais de Machecoul, le vent de fronde contre le projet de la base d'essais de la société Airseas pour son kite géant automatisé pour cargos ne retombe pas. Bien au contraire, il prend de l'ampleur.

Une pétition en ligne a déjà recueilli plus de 20 000 signatures

Après [le rejet par le tribunal administratif de Nantes du recours en référé déposé par la Ligue de protection des oiseaux et Bretagne Vivante](#), la résistance au projet, situé en pleine zone Natura 2000, se structure. Ce dimanche 29 septembre, un groupe d'une quarantaine de citoyens de Machecoul-Saint-Même organise un pique-nique à partir de 11 h, au plus près du site, au lieu-dit Saint-Denis, route de Machecoul – Bouin.

S'ils souhaitent garder l'anonymat, les opposants ont créé un site internet « Alerte dans le marais breton (retzien.fr) » et une page Facebook, « Marais Airseas ». Tout le monde est invité à ce pique-nique, est-il précisé. Il s'agit d'un pique-nique convivial, ouvert à tous, afin de parlementer sur ce projet, répond un riverain en réponse au maire de Machecoul-Saint-Même, Laurent Robin (SE). Sur cette même page Facebook, il explique les différentes décisions qu'il a prises avec son conseil municipal. «L'absence de démocratie et de transparence par le passage en force est l'un des

Ils se mobilisent pour « protéger le marais »

Aux dires des organisateurs, des citoyens, ce dimanche, plus de 250 personnes ont participé au pique-nique sur la route menant à la parcelle choisie par Airseas pour tester ses kites géants pour cargos. Une parcelle située en zone humide classée Natura 2000.

Pour le comptage des participants, les organisateurs ont choisi le roseau, « symbole des zones humides, il plie mais ne rompt pas ! ». Un panneau invitait ainsi les participants à en prendre un par personne et à le déposer dans le cercueil à l'entrée de la parcelle du site Airseas...

A l'entrée de l'aire de pique-nique, une banderole rouge annonçait la couleur : Airseas, du vent ! et au dos Non M'Airseas. Les organisateurs ont souhaité une ambiance conviviale, basée sur l'explication et le dialogue, expliquait Benoît, un riverain.

Pauline est venue de Pornic pour dire son opposition au projet : Il y a des zones bétonnées partout qui ne servent plus à rien. Pourquoi venir faire ces tests sur une zone Natura 2000 ? Je suis persuadée qu'on peut aussi faire ces tests en labo sans venir dégrader nos campagnes. On vient toujours empiéter sur les zones rurales... On peut avoir envie de développement mais pas à tout va !.

Pour la Machecoulaise Marie-Pierre, on est dans la fausse écologie. Airseas ne se soucie pas des effets sur nos marais, sur les oiseaux....

La LPO ne renonce pas

Les oiseaux ont leurs défenseurs avec deux figures de la Ligue de protection des oiseaux, le président de la LPO 44 Guy Bourlès et le vice-président national Philippe de Grissac. Celui-ci entend profiter d'un rendez-vous prévu en ce début de semaine avec la ministre de la Transition écologique pour l'entretenir du projet.

Après l'échec de son recours en référé devant le tribunal administratif de Nantes, la LPO est loin de s'avouer vaincue : Nous continuons le recours sur le fond. L'idéal serait que les chasseurs nous appuient. Ce recours ne sera jugé que dans deux ans, mais on peut avoir gain de cause, note Guy Bourlès, très remonté contre le maire de Machecoul et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Les citoyens doivent remettre ce lundi un dossier argumenté complet à un représentant du Renseignement territorial pour transmission au préfet.



Quelle durée d'exploitation ?

La commune de Machecoul a délivré en juin un permis de construire précaire pour une durée de quatre ans à l'issue de laquelle la base sera démontée. Airseas s'engage à remettre le site en état. Un état des lieux a déjà été réalisé. Un autre le sera en cours d'exploitation et un nouvel état des lieux sera réalisé à la fin. La société s'engage également à assurer le suivi du site durant cinq ans.

Dominique Bloyet



mm

po 30 aout 2021

Première voile pour Airbus

Clients. Seawing, le kite automatisé conçu par Airseas pour tracter les cargos à la force du vent, devrait équiper dès cet hiver le navire d'Airbus «Ville de Bordeaux» qui assure la liaison régulière entre Montoir et l'usine d'assemblage d'Airbus de Mobile, en Alabama. « Cette première voile aura une superficie de 500 m². Son installation se fera à Saint-Nazaire », explique Vincent Bernatets,

Loire-Atlantique : Machecoul, pique-nique pour les opposants au projet d'installation de test de la voile géante AirSeas

L'entreprise AirSeas a imaginé d'équiper les cargos maritimes d'une voile qui leur permettrait de faire de substantielles économies d'énergies. Pour la mettre au point elle a besoin d'un point fixe à terre. Certains habitants s'opposent au projet ils ont pique-niqué sur place.



Le pique-nique des opposants au projet de station de test d'une voile destinée à la traction des cargos a réuni une centaine de personnes à Machecoul ce 29 août 2021 • © Cyril Dudon / France Télévisions

[Loire-Atlantique](#)

Une centaine de personnes se sont réunies dans le marais Breton à proximité de Machecoul en Loire-Atlantique, pour un pique-nique de mobilisation. Des militants de la cause environnementale qui ne veulent pas voir installé ici, même provisoirement, un site d'essais pour une voile géante destinée à tirer les cargos maritimes.

Olivier est riverain : *"Nous sur un sujet qui respecte l'environnement on ne dit pas non, sauf que le marais n'est absolument pas fait pour ça, les routes sont vétustes et des camions vont passer pour les travaux"*.

Un déficit de communication

Des habitants de la commune et des usagers du marais, accusent le Maire de leur avoir caché le projet, incompatible selon eux avec le classement Natura 2000 des marais. La préfecture sur ce point indique que ce classement n'empêche pas les activités humaines.

Ben fait remarquer que : *"Ils autorisent la construction d'une base martienne avec 80 cm de remblai, des mobil homes, alors que nous en tant que riverain on n'a même pas le droit de mettre une caravane sur une prairie"*.

Le Maire de Machecoul-Saint-Même, Laurent Robin, reconnaît volontiers un déficit de communication, crise sanitaire, puis élections régionales ont été des périodes peu propices au débat. Le 22 juillet dernier, il a réuni son conseil municipal pour une réunion exceptionnelle destinée à donner la même information à l'ensemble des conseillers municipaux. La préfecture de Loire-Atlantique et le président d'AirSeas ont pu dialoguer avec les conseillers et les informer pleinement de la nature provisoire du dispositif.

Une décision du report du début des travaux d'aménagement du terrain de 900 m² destiné aux essais a été prise jusqu'à l'automne.

Économiser l'énergie

L'idée est simple, disposer une voile sur les cargos maritimes qui tournent autour du monde, pour leur permettre de réduire leur empreinte carbone. La société [AirSeas](#) a développé ce concept à Toulouse, et vient s'installer à Nantes pour le mettre au point et permettre son industrialisation.

Elle a besoin d'un point fixe pour accrocher sa voile géante, et permettre de faire tests, réglages, et modifications, sans faire d'incessants allers-retours entre le large et la terre. Son choix c'est porté sur le marais de Machecoul, éloigné des habitations et des activités humaines.



L'automatic kite développé par AirSeas à Nantes devrait permettre de faire économiser 20% d'énergie aux cargos maritimes • © AirSeas

Comme un cerf-volant géant

Le projet de voile géante d'AirSeas, "automatic kite" ou cerf-volant automatique en français, doit permettre aux navires d'économiser 20% de consommation de combustible fossile, et partant, réduire de 20% leurs émissions de CO₂. L'armateur japonais K-Line a précommandé 50 exemplaires de cette voile, qui ne prend pas plus de place qu'un conteneur maritime situé à l'avant des navires. Pour l'équipage, un seul bouton sur la passerelle, On/Off. La technologie numérique qui



Plus de 200 personnes étaient présentes pour manifester leur opposition au projet de l'entreprise Airseas. © Radio France - Matthieu Bonheure

Des bungalows, un mât de 35 mètres de haut et une voile d'une surface de **500 à 2.000 m²**, **attachée** à ce dernier voici le projet de l'entreprise Airseas. Plus de 200 personnes (selon les organisateurs) sont venues à côté de cette parcelle ce dimanche pour montrer leur mécontentement.

Alors, les riverains et amoureux des marais s'opposent comme ils peuvent à cette **installation validée par la mairie**. "J'ai voté pour ce maire, il voulait défendre la nature, mais avec ce projet on ne comprend plus rien", souffle un Machecoulais. "C'est un passage en force", assure Benoît Estavoyer, un riverain installé dans le marais.

Les opposants au projet de voiles géantes pour navires cargos de l'entreprise Airseas sont réunis à Machecoul aujourd'hui. Un pique-nique en musique avec des points d'informations pour expliquer les raisons de leur colère, le tout avec un peu de musique pic.twitter.com/oI3rslQpqt— [France Bleu Loire Océan \(@bleuloireocean\)](https://twitter.com/bleuloireocean) August 29, 2021

Chasseurs à la rescousse

La plupart ne sont pas contre ce projet, ils s'opposent à sa présence dans une **zone Natura 2000**. Cette classification européenne vise à "protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne", comme indiqué sur le site de ce label. "Je n'ai pas le droit de faire construire une piscine, et eux ils auraient le droit de faire ça ?", s'emporte un habitant.

"Ils vont avoir du **fil à retordre avec les chasseurs**, une grande voile comme ça au-dessus de leurs têtes, ils ne vont pas aimer", lance Martine. Pour cette riveraine, il est hors de question ce projet aille au bout. "Ils vont tirer dans la voile, elle aura quelques trous comme ça", conclut-elle.



Réunis devant la parcelle, le collectif explique les raisons de sa colère. © Radio France - Matthieu Bonheure

Peur des inondations

Dans les marais, les chemins sont petits. C'est une des inquiétudes des opposants. Les maisons sont déjà inondées lors de certaines années pluvieuses, mais la régulation de l'eau est très instable. Avec des camions et des pelleuses de **plusieurs tonnes**, le risque de voir un affaissement de certaines parties de terrain pose problème.

Devant la parcelle de terrain où doit s'installer les futures expérimentations, une buse est affaissée, les opposants affirment que c'est la première pelleuse qui a causé cela. Selon une partie des riverains, il s'agit d'une portion importante car elle permet de **contenir beaucoup d'eau**. "Il y a un gros risque d'inondation, si ça arrive on portera plainte contre la mairie et l'entreprise", affirme Benoît Estavoyer.



Plusieurs points d'informations permettaient de prendre connaissance du projet. © Radio France - Matthieu Bonhoure

Résister

Devant une grille qui empêche l'accès à la parcelle, un **cercueil en carton** gît dans l'herbe. "On dépose chacun un roseau pour montrer que le marais est mort si le projet se fait", explique Florence. Cette femme est venue avec ses deux enfants. "Les marais c'est un peu la particularité de la Loire-Atlantique et de la Vendée, alors faudrait pas que ceci soient tués par des projets", précise Adam du haut de ses onze ans.



Dans un cercueil, les participants ont déposé un roseau pour acter leur présence. ©Le courrier du pays de Retz

Ils ont manifesté contre le projet de base de test de voiles géantes, à Machecoul-Saint-Même

Des manifestants se sont retrouvés sur le site prévu pour accueillir une base de test pour voiles géantes, à Machecoul-Saint-Même. Ils expliquent pourquoi ils n'en veulent pas.

Par [Rédaction Courrier du Pays de Retz](#) Publié le 30 août 2021 à 10:47

Le Courrier du Pays de Retz

[Mon actu](#)

À 14 h, dimanche 29 août, [comme annoncé](#), plus d'une centaine de personnes s'est installée sur la route menant à la parcelle choisie par l'entreprise [Airseas](#) pour [tester ses voiles géantes pour cargo](#), à **Machecoul-Saint-Même** (Loire-Atlantique), au sud de Nantes.

Le comptage s'est déroulé de façon symbolique « Le roseau est le symbole des zones humides, il plie mais ne rompt pas ! Airseas... du vent ! Merci de prendre un roseau par personne et de la déposer dans le cercueil à l'entrée de la parcelle du site Airseas... »

110 roseaux étaient déjà déposés en début d'après-midi. À l'entrée de l'aire de pique nique, une banderole affichait le slogan « Airseas, du vent ! » et, au dos, « Non M'Airseas ».

« Greenwashing »

Les organisateurs, un groupe de citoyens machecoulais, ont souhaité une ambiance conviviale « dans l'explication et le dialogue », explique Benoit, un riverain. Les participants ont échangé, apporté leur avis. Comme Pauline, de Pornic, venue soutenir l'opposition au projet : « Il y a des zones bétonnées partout qui ne servent plus à rien, pourquoi venir faire ces tests sur une zone Natura 2000 ? Je suis persuadée qu'on peut aussi faire ces tests en labo sans venir dégrader nos campagnes. On vient toujours empiéter sur les zones rurales... On peut avoir envie de développement, mais pas à tout va ! C'est une véritable atteinte à l'environnement. »

Pour Marie Pierre, Machecoulaise, « le terme greenwashing est très bien pour ce projet, on est dans la fausse écologie. Airseas ne se soucie pas des effets sur nos marais, sur les oiseaux... »



Le rassemblement s'est déroulé dans une ambiance calme et familiale. ©Le courrier du pays de Retz

À lire aussi

- [Eoliennes « tueuses » : l'exploitant met en garde des agriculteurs inquiets d'un projet de parc éolien, en Loire-Atlantique](#)

« Il faut trouver un terrain ailleurs »

Les oiseaux, justement, avaient leur porte-parole en la personne de **Guy Bourles**, président de la Ligue de protection des oiseaux 44, et de **Philippe de Grissac**, vice-président national de la LPO.

Ce dernier entend bien s'entretenir du projet Airseas avec la ministre de la transition écologique, **Barbara Pompili**, qu'il doit rencontrer en début de semaine.

Déboutée sur son référé contre ce projet par le tribunal administratif de Nantes, la LPO n'en baisse pas pour autant les bras : « On continue le recours sur le fond. Ce sera jugé dans deux ans, mais on

peut avoir gain de cause », souligne Guy Bourles. « Il faut trouver un terrain ailleurs pour le projet et faire suffisamment de vagues », poursuit-il, en mettant en cause directement le maire, **Laurent Robin**, et les services de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour avoir autorisé le projet sur une zone humide protégée.

Marie, membre du groupe organisateur s'inquiète « de l'incidence de la base d'essai sur les inondations dont Machecoul fait souvent les frais ». Elle ajoute : « Ne mettons pas un bouchon là où les évacuations d'eau sont possibles », tout en s'interrogeant sur « l'absence de concertation préalable et la valeur de la démocratie à Machecoul. »



Le pique nique s'est déroulé sur la chaussée desservant la parcelle. ©Le courrier du pays de Retz

« Un vrai problème démocratique »

Le groupe de citoyens doit remettre un dossier complet à un représentant du Renseignement territorial pour le transmettre au préfet.

Un peu en marge du pique-nique, David déjeune en profitant du calme du marais, en écoutant les oiseaux : « Je suis très surpris par la façon dont la municipalité a communiqué sur ce projet. Cela pose un vrai problème démocratique dans notre commune. » Il a été informé très tardivement par un tract reçu dans sa boîte aux lettres, « alors que j'habite à quelques centaines de mètres de la parcelle », précise-t-il.

Un autre fait touche selon lui à la démocratie : « Les propos tenus par certains élus lors de la présentation retranscrite sur internet de l'entreprise Airseas. Ils accusent et discriminent la presse écrite d'avoir parlé du projet. Là encore, cela touche à la démocratie. »

Habitant du marais « par choix, je pensais sincèrement qu'être en zone Natura 2000 avait un sens avec des règles à respecter, protéger notre marais », ajoute-t-il. Il ne doute absolument pas du fait que « cette base d'essai ne va pas durer quatre ans, et qu'elle va créer des précédents. Ils ont choisi la zone du marais breton la plus protégée... »

Il précise en tant que navigateur que « techniquement, le projet ne tient pas la route, pour ne pas dire que c'est du pipeau. En utilisant des voiles pour réduire de 20 % le rejet de CO₂, ils oublient de

